

# DIU MÉDECINE ET RÉANIMATION NÉONATALES

2 ans pour la partie théorique et jusqu'à 4 ans pour la partie pratique

medecine.univ-lille2.fr



## ▶ Responsables Pédagogiques

**Responsable lillois :** Professeur Patrick TRUFFERT

## ▶ Objectif

Offrir une formation complémentaire aux pédiatres désireux d'approfondir leurs compétences en Néonatalogie dans ses aspects théoriques et pratiques, préventifs et curatifs. Assurer la formation à la prise en charge des urgences et de la réanimation néonatales.

## ▶ Conditions d'accès

- les médecins titulaires du CES ou du DES de pédiatrie n'ayant pas la possibilité de s'inscrire au DESC,
- les médecins à diplôme étranger reçus au concours de Praticien Adjoint Contractuel,
- les pédiatres diplômés d'un pays membre de l'Union Européenne,
- les pédiatres étrangers après avoir satisfait à un examen probatoire.

## ▶ Calendrier, horaires, lieux

Calendrier : novembre 2017-juin 2018

Lieu : Paris

## ▶ Frais de Formation

381 euros par an

## ▶ Pré-inscription

CV et lettre de motivation à adresser au Professeur Patrick TRUFFERT  
Service de Médecine Néonatale  
Hôpital Jeanne de Flandre  
CHRU de Lille  
59037 LILLE Cedex  
Tél. : 03 20 44 58 89 Mèl : ptruffert@chru-lille.fr

## ▶ Renseignements et inscription

Pauline Guilbert  
Département de FMC/DPC  
Faculté de Médecine / Pôle Recherche  
Place de Verdun  
59045 Lille Cedex  
Tél 0320623495  
pauline.guilbert@univ-lille2.fr  
Clôture des inscriptions obligatoires avant le premier cours.

## ▶ Contenu, organisation

**Enseignement théorique :** 160 heures d'enseignement réparties sur 2 ans et regroupés sur une semaine semestrielle de 5 jours en hiver et au printemps.  
**Enseignement pratique :** 24 mois de stages pratiques sur une période de 4 ans.

- participation obligatoire aux enseignements
- validation de 24 mois de stages pratiques
- une épreuve écrite (analyse d'un ou plusieurs cas cliniques)
- une épreuve orale de présentation bibliographique
- un mémoire (les candidats devront, au cours de la 2ème année suivant leur inscription, déposer par écrit un projet de mémoire concernant un travail clinique ou expérimental original ayant trait à la Néonatalogie, à la Biologie du développement ou à la Périnatalogie – Une publication récente en 1er ou 2ème auteur (ou un article accepté pour publication) dans une revue à comité de lecture peut être acceptée par le jury d'examen en remplacement du mémoire). La participation au-delà de 100 unités de valeurs de Formation Médicale Continue rapportera au maximum 10 points supplémentaires sur la base de 1 point sur 10 unités de valeurs au-delà de 100 qui s'ajouteront au total obtenu aux autres épreuves

▶ SANTE